

## **OMNIUM GENEVOIS DE CYCLO-CROSS et VTT**

1. L'Omnium Genevois de cyclo-cross et VTT est organisé par le VC Lancy, sur 3 manches, durant le mois de novembre.
2. Ces courses ont pour but principal de développer la pratique du cross cyclo pédestre à Genève et d'entraîner les cyclistes durant la pause hivernale.
3. Cet omnium est ouvert à tous les cyclistes désirant s'adonner à cette spécialité ainsi qu'à celle du montain bike.
4. **CATEGORIES :** 1) Ecoliers, 2) Cadets, 3) Montain-bikes  
4) Juniors / Amateurs / Masters / Professionnels
5. Les épreuves ont lieu par n'importe quel temps.
6. **ORGANISATION :** Chaque manche est divisée en 4 épreuves :
  - 1<sup>er</sup> départ 13 :30 Ecoliers 20' de course
  - 2<sup>ème</sup> départ 14 :00 VTT 50' de course
  - 3<sup>ème</sup> départ 14 :20 Cadets/Féminines 35' de course
  - 4<sup>ème</sup> départ 15 :05 J/U/A/M/P 50' de course
7. **DISTANCES :** Le kilométrage est fonction des conditions climatiques et de la nature du terrain. L'organisateur annonce les distances et le nombre des tours de chaque catégorie, avant le départ.
8. **INSCRIPTIONS :** Les finances d'inscription sont reçues au CCP :  
Vélo-Club Lancy CCP : 12-18107-2  
en mentionnant, le nom, prénom, club, catégorie/âge  
  
***Inscription obligatoire jusque 1 semaine avant l'omnium***
9. **DOSSARDS :** Les dossards sont distribués lors de la première manche et sont valables pour les suivantes.

10. **CLASSEMENTS :** Le classement de chaque épreuve s'établit aux points  
1<sup>er</sup> = 1point, 2<sup>ème</sup> = 2points, 3<sup>ème</sup> = 3points, etc ..  
Le classement général se fait par l'addition des 3 résultats.  
Tous les participants sont classés. En cas d'abandon, le calcul est le suivant : nombre de partants + 2 points.  
En cas de non participation, nombre d'inscrits + 2 points.  
**Exemples :** 3<sup>ème</sup> manche 40 inscrits 30 partants  
abandon = 32 points Non partant = 42 points

11. **CLASSEMENT GENERAL :**  
Lors de classement ex-aequo, le(s) meilleur(s) rang(s) seront déterminant. Si nécessaire, la dernière manche départagera les concurrents.
12. **CHALLENGE :** Chaque club doit être représenté par 3 coureurs. Le meilleur total, récompense ce club.
13. **PRIX :** La planche des prix est en espèces, sauf pour les écoliers, ainsi que les prix spéciaux, juniors, féminines.  
La distribution à lieu après la dernière manche et acceptation des résultats.
14. **GENERAL :** Les coureurs sont priés de respecter le jalonnement sur les terrains agricoles.  
Le port du casque est obligatoire pour tous et toutes.  
Le dépannage est autorisé pour toutes les catégories.  
Vestiaires et douches à disposition, à l'école des Palettes.  
Poste de nettoyage c/ Menu  
***Pour les non-licenciés, assurance accident obligatoire.***



BUVETTE &  
SANDWICHES

**Associé à l'Omnium Romand de Cyclo-Cross**

Organisation : Vélo-Club Lancy

[www.vclancy.ch](http://www.vclancy.ch)

## 47<sup>ième</sup> OMNIUM GENEVOIS DE CYCLO-CROSS ET VTT

Comme chaque année à pareille époque et ce pour la 47<sup>ième</sup> fois consécutive, nous avons le plaisir de vous communiquer le règlement de l'**OMNIUM GENEVOIS DE CYCLO-CROSS et VTT**.

Parcours Ces courses se déroulent sur des distances variant entre 5 et 20 Km, (50mn maximum) et se disputent dans la région de la Butte de Plan les Ouates.

Inscriptions Les inscriptions sont reçues au CCP 12-18107-2 jusqu'au 31 octobre, ainsi qu'à l'école des Palettes, jusqu'à 13.00 dès la seconde manche.  
**On s'inscrit dans la catégorie qui sera la sienne au 1<sup>er</sup> janvier 2010**  
Catégories Dite 'open', donc à toutes les catégories

<u>Finances</u> (1/3 manches) <u>Départ</u>	<u>Ecoliers</u> <b>2.- / 5.-</b> <b>13.30</b>	<u>Cadets/Fém.</u> <b>6.- / 18.-</b> <b>14.20</b>	<u>VTT</u> <b>15.- / 35.-</b> <b>14.00</b>	<u>A / B / M</u> <b>10.- / 30.-</b> <b>15.05</b>
---	---	---	--	--

Dossards Chaque samedi, dès **12.00**, Ecole des Palettes Grand-Lancy.

Vestiaires Ecole des Palettes - Grand-Lancy

Résultats Chaque samedi, , Ecole des Palettes Grand-Lancy

Distribution des prix le samedi 21 novembre dès 18.00,  
Ecole des Palettes Grand-Lancy

Prix Selon le barème FCS/SRB en vigueur. En espèces.

Challenge Le challenge interclub **GIL BLASER** est attribué, sur la base des 3 meilleurs classés de chaque club.

Dispositions **Casque obligatoire pour tous, et à la taille de chacun(e)**. Le changement de matériel est autorisé.  
Le classement général s'effectue par addition des points de chaque manche. Barème spécial pour abandon ou non-partant excusé.  
Prix spéciaux aux premiers Juniors cross et VTT.  
Prix spéciaux aux premières féminines cross et VTT.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause.  
Tous les coureurs et suiveurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

soutiens : Département des SPORTS et SECURITE de la ville de Genève - Ville de Lancy

# 47<sup>ième</sup>

## CHALLENGE GIL BLASER

# OMNIUM

# GENEVOIS

# CYCLO-CROSS

# et VTT

## 7, 14, 21 NOVEMBRE 2009

**21 novembre, manche de l'OMNIUM ROMAND**